

## ACTION DE FORMATION

### « PARCOURS RENFORCE VAE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE »

1

#### CONTEXTE

Des professionnels ayant une expérience professionnelle dans des établissements d'accueil de jeunes enfants souhaitent s'engager dans un parcours de **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.**

Nous souhaitons faciliter le parcours VAE par la mise en place d'un dispositif renforcé pour accéder, par le biais de la VAE, à **l'obtention du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.**

Ce dispositif a une durée de 22 jours soit 154 heures, entre janvier 2023 et décembre 2023 pour la partie « renforcement des compétences » et une durée de 24h pour la partie « accompagnement personnalisé pour la réalisation du livret 2 » sur 2024.

**La mise en place de cette formation renforcée répond aux besoins suivants :**

- Souhait de professionnels d'évoluer par l'acquisition d'un diplôme,
- Besoins et souhait de qualification par les employeurs par la promotion interne des salariés.

Au besoin de recrutement des structures de la Branche sur des postes **d'Auxiliaire de Puériculture** s'associe le besoin des professionnels ayant une expérience professionnelle dans des établissements d'accueil de jeunes enfants et qui souhaitent s'engager dans un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour obtenir le Diplôme d'Etat d'AP.

Il peut s'agir aussi bien de professionnels très expérimentés, travaillant depuis plusieurs années en structure d'accueil de jeunes enfants qui envisagent de faire reconnaître une expérience avérée que des professionnels plus jeunes souhaitant faire évoluer leur carrière.

D'une façon générale, on constate que les objectifs visés par les publics engagés dans une démarche de validation des acquis et leurs motivations varient fortement en fonction des parcours de vie, des situations et des parcours professionnels de chacun.

Pour pallier cette difficulté, nous proposons un dispositif dont la première phase est constituée d'une formation spécifique de "renforcement" des connaissances en amont à la démarche de VAE. Cette formation se représente comme une opportunité pour consolider les savoirs expérimentiels, pour apporter les acquis essentiels à la pratique professionnelle et dans un même temps amener les candidats à se questionner sur leur pratique professionnelle. Ce module s'adosse au référentiel d'activités **d'Auxiliaire de Puériculture** tout en favorisant les liens entre les situations de travail rencontrées et les enseignements théoriques.

✓ **La plus-value de l'organisation de la formation en collectif.**

Un parcours de VAE est un parcours assez lourd pour les personnes et l'organisation de cette formation en amont et en collectif permet aux participants de ne pas rester isolés et de créer une dynamique collective afin, notamment de limiter les abandons. La formation collective permet, facilite et enrichit les retours, les échanges et les réajustements, pour chacun des participants, tout au long de la formation. Les chances de réussite pour l'obtention du diplôme par la VAE sont maximisées. De plus, deux apports supplémentaires sont proposés dans le cadre de cette formation VAE parcours renforcé: la formation AFGSU (gestes d'urgence) et la certification Voltaire (amélioration des écrits). Il est à noter que la formation AFGSU sera obligatoire pour une VAE auxiliaire de puériculture à partir de 2024. Par conséquent, il a été fait le choix de l'intégrer au parcours de formation dès maintenant.

**Pour les employeurs**, la VAE collective est un outil au service de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ; elle répond à la mission d'accompagnement de l'évolution professionnelle des salariés et de la formation interne.

De plus, **quand les salariés s'engagent dans une démarche co-construite salarié/employeur, l'enjeu de qualification est important pour les salariés et pour les employeurs.**

Dans ce contexte, nous souhaitons faciliter l'accès à la certification par la VAE du **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture** en les accompagnant dans un parcours complémentaire. La mise en place de **ce dispositif alliant une formation centrée sur le renforcement des compétences en amont de l'accompagnement à la réalisation du livret de validation des acquis de l'expérience.**

## OBJECTIFS VISES ET DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Ce parcours d'accompagnement à la qualification professionnelle se décline en deux phases. Il est destiné à venir en appui à une démarche de reconnaissance des acquis de l'expérience de professionnels en poste dans les structures adhérentes de la branche ALISFA dans le métier d'auxiliaire de puériculture.

Un premier temps de formation préalable à la VAE accompagne les futures candidates à la construction de leur nouvelle identité professionnelle et consolide leurs connaissances théoriques et pratiques.

La seconde phase du dispositif les conduit à élaborer leur livret de validation de leurs acquis de l'expérience qui sera, au terme du parcours, présenté et soutenu devant un jury VAE.

Il est à préciser que la formation AFGSU et le projet Voltaire viennent compléter cette formation VAE d'Auxiliaire de Puériculture.

### Objectifs de formation :

- Fournir le cadre théorique et pratique indispensable à la fonction d'auxiliaire de puériculture en EAJE.
- Identifier les exigences du métier.
- Valoriser les savoirs expérientiels.
- Développer la capacité à s'interroger sur sa pratique professionnelle.

- Engager les professionnels dans une démarche de VAE accompagner les professionnels dans l'élaboration de leur livret de validation (livret 2) et leur fournir un cadre méthodologique de travail.
- Amélioration de l'écrit avec la passation de la certification du Projet Voltaire dont les objectifs sont de maîtriser les règles fondamentales de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison et les appliquer et de prendre confiance lors de la rédaction d'écrits professionnels. (*Projet Voltaire Orthographe et Expression lien présentation vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=TssPbgvkiNw>*).
- La formation AFGSU est proposée aux candidates afin d'acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

### Principes pédagogiques :

- ❖ Proposer un déroulé de formation, non linéaire :
  - En lien avec le référentiel, la formation abordera alternativement les 4 domaines de formation du diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture,
  - Des temps de formation pratique (travaux pratiques, travaux dirigés),
  - Un stage découverte de 10 jours dans une crèche (2 semaines consécutives).
- ❖ Un accès facultatif à des contenus sélectionnés de la formation d'AP sur la plateforme Moodle (IFRASS)
- ❖ Une inscription au projet Voltaire (service de connexion en ligne de formation à la maîtrise de l'orthographe et d'expression) et un suivi de connexion avec relance éventuelle.
- ❖ Valoriser, dans la phase d'accompagnement, les connaissances pratiques des candidats et les engager dans l'étayage des savoirs expérientiels grâce aux apports de la formation préalable dans la phase d'accompagnement au livret 2.

### Démarche pédagogique :

- Mixer les apports théoriques, méthodologiques et les travaux pratiques.
- Animer les séquences théoriques en s'appuyant sur des supports pédagogiques adaptés.
- Favoriser une démarche déductive partant du général au particulier.
- Favoriser une réflexion et un questionnement sur les pratiques, notamment en effectuant un stage.
- Faciliter les interactions et créer une dynamique de groupe favorisant ainsi l'implication de chaque salarié.
- Inciter à utiliser l'accès aux ressources disponibles par l'IFRASS (Centre de recherche et de documentation, plateforme Moodle, bibliographies etc.)
- Mettre en œuvre l'accompagnement méthodologique nécessaire à la valorisation des compétences des candidats.

### Modalités de mise en œuvre :

1. Un **bilan de positionnement** réalisé préalablement sous forme de rendez-vous téléphonique, d'une durée de 30 minutes par stagiaire.
2. Un **parcours de formation** de 22 jours en discontinu (2 jours consécutifs par mois) de janvier 2023 à décembre 2023, en amont à la démarche VAE.

3. À mi-parcours : **évaluation de la satisfaction** sur les contenus de formation, l'animation, l'apport de connaissances et l'organisation matérielle par questionnaire et tour de table. Cette évaluation donnera éventuellement lieu à des propositions d'améliorations.
4. Un **bilan avec les employeurs** à la fin des trois premiers mois de formation afin d'échanger sur l'impact de celle-ci sur le salarié et de pouvoir réajuster si besoin.
5. L'inscription des salariés au **Projet Voltaire** et suivi de leur engagement dans le parcours avec relance si besoin (le parcours est auto-adaptatif après la réalisation du test d'entrée sur la plateforme).
6. Un **stage de 2 semaines**, mis en œuvre grâce à la possibilité pour les salariés de réaliser des échanges entre structures au sein même du groupe de formation (selon leur situation géographique).
7. A l'issue du parcours une **évaluation de satisfaction** est demandée à chaque candidat par questionnaire et tour de table. Elle donne lieu à une synthèse quantitative et qualitative transmise au commanditaire. Une évaluation des connaissances est organisée auprès de chaque candidat afin qu'il puisse se positionner et mesurer l'évolution de ses acquis tant théoriques que pratiques.
8. Le parcours d'accompagnement VAE est construit autour de **plusieurs sessions d'accompagnements** collectifs en début de parcours, d'accompagnements individuels et enfin d'un accompagnement collectif de préparation à l'entretien devant le jury.
9. Durant la formation et le parcours d'accompagnement, les candidats ont **accès au centre de ressources documentaires** de l'organisme de formation IFRASS **et aux services** qui leur sont proposés.

## PUBLIC

Professionnels salariés d'établissements d'accueil de jeunes enfants, en poste, engagés dans un projet de validation des acquis de l'expérience pour le diplôme d'auxiliaire de puériculture.

### Prérequis :

- **Pour les salariés :** savoir s'exprimer en français, s'engager sur la durée (2 ans), se rendre disponible pour effectuer un travail personnel
- **Pour les employeurs :** libérer le salarié les jours de formation à l'IFRASS (2023) ainsi que sur les temps d'accompagnements à la VAE (2024), assurer un rôle de tuteur de terrain durant la durée totale du parcours (2 ans).

## NOMBRE DE STAGIAIRES

Nombre de stagiaires : 10 candidats.

## INTERVENANTS

**Elisabeth DELHOMME** - Formatrice à l'IFRASS, Accompagnatrice VAE, Educatrice de Jeunes Enfants DE et titulaire du Certificat Professionnel FFP Accompagnateur VAE

**Cindy CORONA** - Formatrice à l'IFRASS, Accompagnatrice VAE, Auxiliaire de Puériculture DE, Formation de Formateur

**Autres Intervenants** - Educatrices de Jeunes Enfants DE, Infirmier Puériculteur DE, Juriste, Intervenants en prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

## DUREE, DATE(S), LIEU(X) DE FORMATION

### Formation

Durée : formation de 22 jours en discontinu  
Période : entre le 10 janvier 2023 et le 12 décembre 2023 (excepté le mois d'août)  
Horaires : 8h30-12h00 et 13h00-16h30 (7h de formation par jour)  
Lieu : IFRASS \_ 2 bis rue Emile Pelletier - 31047 Toulouse  
Calendrier :

Séquence 1	Mardi 10 et mercredi 11 janvier 2023
Séquence 2	Lundi 06 et mardi 07 février 2023
Séquence 3	Lundi 06 et mardi 07 mars 2023
Séquence 4	Lundi 03 et mardi 04 avril 2023
Séquence 5	Mardi 9 et mercredi 10 mai 2023
Séquence 6	Lundi 12 et mardi 13 juin 2023
Séquence 7	Lundi 03 et mardi 04 juillet 2023
Séquence 8	Lundi 18 et mardi 19 septembre 2023
Séquence 9	Lundi 16 et mardi 17 octobre 2023
Séquence 10	Lundi 13 et mardi 14 novembre 2023
Séquence 11	Lundi 11 et mardi 12 décembre 2023

### Accompagnement

Calendrier : calendrier individuel à déterminer selon le séquençage proposé :  
4 accompagnements collectifs (10h) + 7 accompagnements individuels de 2h (14h)  
Durée : 24 heures  
Rythme : selon calendrier  
Période : entre janvier 2024 et décembre 2024  
Horaires : selon le calendrier personnalisé validé en début d'accompagnement  
Lieu : IFRASS \_ Toulouse

## Préparation de la certification Voltaire

Un parcours individualisé est proposé au candidat. En amont, un test de positionnement permet d'évaluer le niveau du candidat et de proposer des exercices adaptés. A l'issue de la phase d'entraînement et de préparation, le candidat pourra passer la certification. Tout est dispensé en ligne.

6

## AFGSU

La validation de cette formation nécessite la présence à la totalité des séquences, la réalisation de gestes techniques et un comportement adapté lors des mises en situation. La validité de l'AFGSU est de 4 ans.

Durée : 2,5 jours soit 21 heures  
Période : courant 2024 – dates non définies à ce jour  
Horaires : courant 2024 – dates non définies à ce jour  
Lieu : CESU 31 – CHU Purpan Toulouse

## CONTENU - PROGRAMME ET DEROULE PEDAGOGIQUE

### PHASE I - Formation

## Séquence 1

Objectifs de la séquence	Présentation de la formation et présentation des participants Savoir définir le métier et les missions associées Savoir analyser la situation de l'enfant dans son environnement pour adapter son accompagnement (bloc 1 module 1)
Durée	2 jours
Compétences visées	Identifier le rôle de l'AP et son champ de responsabilités (0,5 jour) Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne Connaitre les techniques et les outils de l'observation de l'enfant et du groupe d'enfants / identifier les situations à risque
Contenu	Rôles - Missions - Champs de responsabilités de l'AP L'enfant : ses besoins, son développement physique, psychique, cognitif, sensoriel, psychosocial (besoins, autonomie, socialisation) L'observation : mise en œuvre d'un accompagnement permettant d'évaluer la situation et les besoins de l'enfant grâce à l'observation (positionnement et posture professionnels)

## Séquence 2

7

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Savoir analyser la situation de l'enfant dans son environnement pour adapter son accompagnement (bloc 1 module 1)</i>
<b>Durée</b>	1,5 jours
<b>Compétences visées</b>	Réaliser les soins de la vie quotidienne
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimentation maternelle et préparation lactée</li> <li>- Alimentation diversifiée</li> <li>- Le sommeil</li> <li>- Les soins d'hygiène et de confort</li> </ul> Analyse de la place des professionnelles (en filigrane) pour que les soins soient de qualité (relation)

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Analyser sa pratique professionnelle (bloc 5 module 10)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Recueillir les informations, les organiser et les transmettre
<b>Contenu</b>	Séance d'analyse de la pratique professionnelle en lien avec les contenus de la séance précédente à partir de situations vécues

## Séquence 3

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Savoir recueillir les informations pertinentes sur l'état clinique de l'enfant pour adapter sa prise en soins (bloc 2 module 3)</i>
<b>Durée</b>	1 jour
<b>Compétences visées</b>	Evaluer l'état clinique d'une personne
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents paramètres vitaux et leur surveillance</li> <li>- Rôle de l'AP dans le dépistage des signes d'alerte (identifier le caractère urgent d'une situation)</li> <li>- Organisation du soin en fonction de l'état clinique et de la situation de l'enfant ?</li> <li>- La douleur chez l'enfant</li> </ul>
<b>Contenu à distance</b>	Les pathologies infantiles et les vaccinations

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Savoir proposer, organiser et évaluer les activités d'éveil adaptés à l'enfant ou au groupe (bloc 1 module 1 bis)</i>
<b>Durée</b>	1 jour
<b>Compétences visées</b>	Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisir
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités d'éveil et leur organisation (et posture professionnelle)</li> <li>- Les projets d'activité/ l'activité libre/ l'itinérance ludique, la motricité libre...)</li> </ul> Quelques références (Loczy, Montessori...) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notions sur le projet éducatif</li> </ul>

## Séquence 4

8

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Développer son écoute et identifier les informations pertinentes pour accompagner l'enfant et son entourage (bloc 3 module 6)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Etablir une communication adaptée
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de communication</li> <li>- Les différents outils de communication</li> <li>- Communication verbale, non verbale, para verbale</li> </ul> TP/TD

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Analyser la pratique professionnelle (bloc 5 module 10)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Recueillir les informations, les organiser et les transmettre
<b>Contenu</b>	Séance d'analyse de la pratique professionnelle en lien avec les contenus de la séance précédente à partir de situations vécues

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Développer son écoute et identifier les informations pertinentes pour accompagner l'enfant et son entourage (bloc 3 module 6)</i>
<b>Durée</b>	1 jour
<b>Compétences visées</b>	Informar la personne et son entourage, relation et communication
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations /transmissions aux familles (à la crèche, à l'hôpital...)</li> <li>- Démarche d'éducation à la santé</li> <li>- Le secret médical</li> <li>- Le secret professionnel, la confidentialité...</li> <li>- Informations droit du patient</li> </ul>

## Séquence 5

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Savoir analyser les observations recueillies pour mettre en œuvre les soins personnalisés en lien avec l'équipe pluri professionnelle (bloc 2 module 4)</i>
<b>Durée</b>	2 jours
<b>Compétences visées</b>	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'enfant
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouveaux actes possibles de l'AP</li> <li>- Les soins en collaboration avec l'infirmière (TP)</li> <li>- Les soins en situation aigüe et le rôle de l'AP</li> <li>- Mise en œuvre de soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation</li> <li>- La notion de parcours de soins</li> <li>- Notions de pharmacologie</li> </ul>



## Séquence 6

9

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Savoir transmettre des informations fiables et conformes dans une situation professionnelle (bloc 5 module 10)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Rechercher, traiter et transmettre l'information
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations/transmissions à ses pairs</li> <li>- Communication écrite, les outils de communication</li> <li>- Informations et continuité des soins</li> <li>- Transmissions des données = fonction de surveillance, sélection des informations pertinentes, analyse des situations</li> <li>- Dossier de soins en milieu hospitalier</li> </ul>

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Savoir mettre en œuvre les techniques d'entretien des locaux et du matériel en fonction des situations d'intervention (bloc 4 module 8)</i>
<b>Durée</b>	1,5 jours
<b>Compétences visées</b>	Entretien l'environnement immédiat de la personne et du matériel
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition, législation</li> <li>- Lavage des mains (TP)</li> <li>- Entretien des locaux (TP/TD)</li> <li>- Entretien du matériel (TP/TD)</li> <li>- Prévention des risques liés aux infections en milieu ordinaire et hospitalier</li> <li>- Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements</li> </ul> <p>Règles des bonnes pratiques : utilisation du matériel, élimination des déchets, stockage des produits...</p>

## Séquence 7

<b>Objectif de la séquence</b>	<i>Savoir analyser l'environnement familial de l'enfant pour adapter les modalités d'accompagnement à la parentalité (bloc 1 module 1)</i>
<b>Durée</b>	1,5 jours
<b>Compétences visées</b>	Accompagner l'entourage de l'enfant
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Environnement familial de l'enfant</li> <li>- Séparation et continuité éducative</li> <li>- Valorisation des compétences parentales et encouragement des initiatives parentales (soins, activités...)</li> <li>- Posture professionnelle vis-à-vis du parent dans les cas particuliers (allophone, enfant malade, enfant porteur de handicap...)</li> </ul>

Objectif de la séquence	Analyser la pratique professionnelle (bloc 5 module 10)
Durée	0,5 jour
Compétences visées	Recueillir les informations, les organiser et les transmettre
Contenu	Séance d'analyse de la pratique professionnelle en lien avec les contenus de la séance précédente à partir de situations vécues

## Séquence 8

Objectifs de la séquence	Savoir évaluer les capacités de l'enfant pour l'installer et le mobiliser dans le cadre des règles de confort, de sécurité et d'ergonomie (bloc 2 module 5)
Durée	2 jours
Compétences visées	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
Contenu	Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Option Petite Enfance (PRAP)

## Séquence 9

Objectif de la séquence	Savoir développer son activité dans le cadre de son champ d'intervention pour coopérer de façon pertinente au sein d'une équipe pluri professionnelle (bloc 5 module 10)
Durée	1,5 jours
Compétences visées	Organiser son activité
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier son champ propre d'intervention</li> <li>- Ressources d'informations : réglementation, référentiels, recommandations...</li> <li>- Organiser son activité au sein de l'équipe</li> <li>- Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe</li> <li>- Déclarer, signaler des événements indésirables</li> </ul>

Objectif de la séquence	Analyser la pratique professionnelle (bloc 5 module 10)
Durée	0,5 jour
Compétences visées	Recueillir les informations, les organiser et les transmettre
Contenu	Séance d'analyse de la pratique professionnelle en lien avec les contenus de la séance précédente à partir de situations vécues

## Séquence 10

11

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Savoir accueillir et accompagner une personne en situation d'apprentissage (bloc 3 module 7)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Former/informer ses pairs
<b>Contenu</b>	- Accueillir et apporter des informations pertinentes à un stagiaire ou à une professionnelle lors de son accueil - Accompagner une personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de l'enfant et son entourage (bloc 1 module 1)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Evaluer la situation et les besoins de l'enfant et de son entourage
<b>Contenu</b>	- Politique sociale, familiale et d'accueil du jeune enfant - La PMI, l'aide sociale à l'enfance - Les prestations familiales - Les différents modes d'accueil des jeunes enfants

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Savoir identifier les situations à risque et mettre en œuvre les actions de prévention (bloc 1 module 2)</i>
<b>Durée</b>	1 jour
<b>Compétences visées</b>	Repérer les risques, les identifier, proposer des mesures de prévention dans son champ d'intervention en équipe pluridisciplinaire
<b>Contenu</b>	Les différentes formes de prévention - La maltraitance - La bientraitance - Les violences éducatives ordinaires - La situation préoccupantes et/ou à risque

## Séquence 11

12

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Appréhender les missions de l'AP dans le système de Santé Publique (bloc 1 module 1)</i>
<b>Durée</b>	0,5 jour
<b>Compétences visées</b>	Connaitre et comprendre les questions de santé publique
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le système de santé français</li> <li>- Les politiques de santé publique</li> <li>- Programmes d'actions prioritaires</li> <li>- Intégration de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire, politique vis-à-vis de l'enfant en situation de handicap</li> </ul>

<b>Objectifs de la séquence</b>	<i>Construire une démarche projet autour d'actions et/ou de programmes de santé publique</i>
<b>Durée</b>	1,5 jours
<b>Compétences visées</b>	Initier une démarche projet : identifier un besoin, l'analyser, fixer des objectifs, concevoir le projet à réaliser Communiquer : communication orale et écrite Être acteur d'un projet et y participer collectivement en équipe Analyser sa pratique dans une démarche réflexive
<b>Contenu</b>	TP <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre des étapes de la démarche projet</li> <li>- Construction du projet en équipe</li> <li>- Présentation orale du projet</li> </ul>
<b>Fin de la formation</b>	Evaluation et bilan de la formation

### PHASE II – Accompagnement VAE

- 4 accompagnements collectifs
- 7 accompagnement individuel
- Préparation du livret
- Préparation aux examens

## Préparation de la CERTIFICATION PROJET VOLTAIRE

La certification du projet voltaire se compose d'une épreuve en orthographe et d'une épreuve en expression.

13

**Certificat Voltaire – épreuve Orthographe** : Pour le/la candidat(e), cette épreuve valide la maîtrise des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de conjugaison. Elle évalue la capacité à repérer et à éviter les fautes dans les écrits professionnels.

**Certificat Voltaire – épreuve Expression** : Pour le/la candidat(e), cette épreuve valide la capacité à produire un discours précis, structuré et nuancé, à l'écrit comme à l'oral. Elle évalue la connaissance en vocabulaire et la réalisation d'une synthèse fidèle d'un texte entendu, en un nombre de mots limité.

## ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES

- > Demi-journée 1 \_ Urgences vitales
  - \*hémorragies, alerte, protection
  - \*obstruction des voies aériennes
  - \*inconscience
- > Demi-journée 2 \_ Urgences vitales
  - \*réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel
  - \*réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre privé
- > Demi-journée 3 \_ Urgences vitales / Urgences potentielles
  - \*réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel avec le matériel prévu
  - \*malaise
  - \*accouchement inopiné
- > Demi-journée 4 \_ Urgences potentielles
  - \*traumatismes
  - \*participer à un relevage et à un brancardage en équipe
- > Demi-journée 5 \_ Risques collectifs
  - \*exercice de réactivation
  - \*identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de sécurité adaptée
  - \*les plans sanitaires et de secours
- > Demi-journée 6 \_ Risques collectifs
  - \*risque NRBC
  - \*procédures d'habillage et de déshabillage (ateliers pratiques)

**COUT DE LA FORMATION**

14

COUT DE LA FORMATION	PRESTATAIRE DECLARE ORGANISME DE FORMATION
<p>Demande de co-financement en cours pour une prise en charge de <b>100 %</b> du Coût pédagogique et des frais par des fonds de la Branche ALISFA et des fonds Uniformalion.</p>	<p><b>IFRASS</b>            Adresse : 2bis rue Emile Pelletier _ BP 44777 _ 31047            Toulouse cedex 1            Tél : 05 34 63 89 34            Mail : secretariatfc@ifrass.fr            N° d'activité : 73.31.04080.31            N° SIRET : 439 088 501 000 28</p>
DEMANDE DE PRISE EN CHARGE / COUT (MOYEN INFORMATIF) DE LA FORMATION	
<u>Coût pédagogique</u> Formation	41 672,00 €
<u>Frais de déplacement</u> Formation	46 391.28 €
<u>Frais d'hébergement</u> Formation	6 600.00 €
<u>Frais de restauration</u> Formation	10 470,00 €
<u>Rémunération</u> Formation	29 850, 00€
<b>TOTAL DISPOSITIF COMPLET</b>	<b>134 983.28 €</b> SOIT 13 498.33 €/ PERSONNE

**Remarque :**

*Nous pouvons constater un coût par personne un peu plus élevé que le coût pour une prise en charge individuelle qui est plafonné à 8 000€. L'intérêt de cette formule est un enrichissement global du contenu d'un accompagnement renforcé classique. En effet, elle comprend 4 parties (Formation renforcement des compétences, Accompagnement à l'écriture du livret 2 et passage devant jury, Formation aux gestes et soins d'urgence, Certification Voltaire) qui doivent permettre une sécurisation plus importante pour chaque stagiaire face à la démarche de VAE. Le diplôme d'AP étant l'un des plus difficile à valider en jury VAE.*

## AIDES AU FINANCEMENT

### DISPOSITIF SOLLICITE - Partie Formation

Fonds Branche ALISFA

Uniformation

Plan de développement des compétences

### DISPOSITIF SOLLICITE - Partie Accompagnement

VAE

## EVOLUTION DU PROJET ENTRE NOV. 2022 ET AVRIL 2023

TYPE DE MODIFICATION	NOVEMBRE 2022	AVRIL 2023
<b>Nombre de participant</b>	- Projet basé sur le nombre de pré-inscription réceptionnée en octobre 2022 Soit 14 personnes	- Projet basé sur le nombre d'inscription confirmée en janvier 2023 Soit 10 personnes
<b>Composition du projet</b>	- VAE en deux phases : *phase 1 > formation théorique *phase 2 > accompagnement au livret  Il était initialement prévu de faire un dossier VAE pour le CTP de décembre 2022, puis un second dossier avec AFGSU et Voltaire courant 2023.	- VAE en deux phases (idem nov 2022) - projet Voltaire (distanciel) - AFGSU niv 1 et 2 (présentiel)  Le projet actuel comprend les deux phases de la VAE ainsi que l'AFGSU et Voltaire.
<b>Evolution de la prise en charge</b>  - Repas : - Nuitées : - Indemnités kilométriques : - Rémunération chargée :	Prise en charge selon barème 2022.	Prise en charge selon barème 2023.  30 euros 110 euros 0.665 euros (actualisation au 1 <sup>er</sup> avril 2023) 15euros/heure
<b>2 erreurs</b>  - Tarif de la phase 2	1600 euros compté pour le groupe en accompagnement livret	1600 euros stipulé sur le devis par personnes, soit un total de 16000 euros de frais pédagogiques pour la

**Mission Emploi-Formation ALISFA  
en Midi-Pyrénées**

16

- <b>Nombre de repas</b>	4 repas comptés pour les journées de formation	<p>phase 2 – soit 66.67€TTC/h (prise en charge à 67.20€TTC)</p> <p>4 repas comptés pour les journées de formation en collectif (1 repas par journée).</p> <p>Pas de repas pour les accompagnements individuels car rendez-vous de 2h.</p>
<b>Modification du nombre de séquence sur la phase 1</b>	10 séquences ou regroupements sur les premiers devis	<p>11 séquences ou regroupements sur le dernier devis</p> <p>Soit 22 journées de formation</p>
<b>Modification de la méthode de calcul des frais annexes</b>	Une enveloppe globale avait été demandée en décembre, en partant notamment de l'idée que chaque participante prenait une à deux nuitées lors de chaque regroupement.	Une étude détaillée a été effectuée pour les frais annexes pour chacune des participantes. Ainsi, seulement trois participantes dorment à proximité du centre de formation lors des regroupements.